

## SÉANCE DU 04 FÉVRIER 2019

**Présents** : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J. LAFON, G. COURATIN, D. DENTON, M. DEBIARD, B. GARCIA-IBAÑEZ, C. SICOT

Excusés : C. BURON

**Secrétaire de séance** : Michel DEBIARD

### COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 7 JANVIER 2019

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 7 janvier 2019. Il est accepté à l'unanimité.

### VOIRIE COMMUNALE

Les élus décident à l'unanimité de demander le transfert du Chemin du Ribatel à la communauté des communes Fumel Vallée du Lot.

**Délib. 201904**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

### VOYAGE D'ÉTUDE

Les élus acceptent à l'unanimité une aide de 50 € pour le voyage d'étude d'une habitante de la commune. La subvention sera versée à l'établissement scolaire.

**Délib. 201903**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

### CHEMIN DES HAUTS DE LAUZINE

Suite à la nouvelle enquête publique, la vente du chemin public à M. et Mme Laurent Saint-Béat et M. et Mme Jacques Baras est désormais possible. Les élus votent à l'unanimité l'accord pour la vente.

Christian Saint-Béat n'a pas participé au vote.

**Délib. 201906**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	08	08	0	1

### ÉCOLE

Dans le cadre de la réorganisation du RPI suite à la dissolution de celui de Biron, Vergt de Biron et Lacapelle-Biron, les parents d'élèves ont été invités à une réunion d'information le 21 janvier. 8 familles sur les 25 invitées étaient représentées.

Une réunion a eu lieu avec les représentants du SCOVAL du RPI Paulhiac – Salles – Montagnac-sur-Lède et des enseignants. Le règlement prévoit le financement des communes selon la répartition suivante : 1/3 de part fixe,

1/3 sur le nombre d'élèves, 1/3 sur la population de la commune. Suite à cette réunion les discussions sont ouvertes.

Le projet de transport scolaire a été finalisé. Le temps de transport maximum pour un enfant est de 45 minutes.

Les élus acceptent à l'unanimité le principe d'adhésion au SCOVAL si les autres communes acceptent l'intégration de l'école de Lacapelle.

Un courrier sera adressé aux parents pour connaître leur intention quant à la scolarisation de leurs enfants si ce projet aboutit.

**Délib. 201905**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

**TRAVAUX**

Gîte d'étape : Le chauffeau doit être remplacé. Gérard Couratin se charge de contacter Jean-Claude Lafon.

École : La chaudière a été réparée.

Un nouveau devis de travaux de réfection de la toiture de l'école avec rénovation thermique et réfection des zincs a été demandé. Ce devis s'élève à 15 140 €HT. Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

**Délib. 201902**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

La Poste : Le devis pour la séparation des locaux s'élève à 1 250 €.

Local de rangement : L'assurance précise qu'elle fera intervenir une entreprise pour la réparation des dégâts dûs au décollement du local par rapport à la salle polyvalente.

**LOGEMENT**

Les élus décident à l'unanimité d'engager la commune dans l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat. Elle s'engage à la fois pour la partie concernant les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs. Pour cette seconde catégorie, la commune doit s'engager dans le financement des travaux. Elle envisage d'ouvrir chaque année une ligne de 5 000 € pour cela.

Le maire propose de prendre contact avec la société publique d'HLM pour envisager la construction de logements sociaux dans le pré dont la commune est propriétaire sur la route de Biron.

Le maire propose également de créer une garantie communale assurant les bailleurs en cas de dégâts faits par les locataires.

**CREATION D'UN EMPLOI ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 35 H HEBDOMADAIRES**

Afin de pallier au départ à la retraite de Mme Fabienne MARTIAL, fixé au 31 mars 2019, monsieur le maire explique qu'il convient d'augmenter les heures de travail de Mme Laurine BALSE.

Son poste passera donc de 32 H à 35 H hebdomadaires à compter du 15 avril 2019.

**Délib. 201908**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

**DEMANDE DE FREE**

Free demande à installer un coffret servant à offrir de nouveaux services à leurs clients. Une possibilité existe derrière les vestiaires mais l'entreprise sera interrogée sur les branchements nécessaires.

**CAMPING « LE MOULINAL »**

Les propriétaires du camping demandent une autorisation pour traverser le chemin public longeant l'étang afin de réaliser des travaux d'assainissement dans leur future extension. Les élus acceptent la demande à l'unanimité.